

## Formation « Mise en œuvre de solutions de protection »

Ces formations sont destinées aussi bien aux professionnels qu'aux particuliers.

### OBJECTIFS

- Mise en évidence des champs électromagnétiques dans l'habitat
- Mise en œuvre de solutions de protections

### CONTENU

- Mise en situation généralités
- Champs électromagnétiques et santé
- Les champs magnétiques basses fréquences
- Les champs électriques basses fréquences
- Rayonnements électromagnétiques hyperfréquence
- Électricité sale
- Études de cas

### Date :

**Les lundi 25 juin, mardi 26 juin et mercredi 27 juin 2018**

Participation demandée : 350,00 € (250,00 € pour les demandeurs d'emploi)

100 € versés à l'inscription et le solde le jour du stage.

Pour la prise en charge de cette formation par un organisme, nous contacter au 02 99 64 11 68

Si le nombre d'inscrits n'était pas suffisant 7 jours avant le stage (penser au délai d'acheminement du courrier), nous nous réservons la possibilité d'annuler. Dans ce cas, vous serez prévenu par téléphone ou par mail.

**Horaire :** 9h – 12h30 et 14h -17h30

**Lieu du stage :** electromagnetique.com , 35590 L HERMITAGE

Possibilité de repas au restaurant (repas non compris dans le prix du stage)

### Inscription au stage :

à envoyer à Electromagnetique.com  
3, Rue de la Tertrais  
ZA de la Hautière  
35590 L'HERMITAGE

D'autre part, nous sommes prestataires de formations n° 53 3506359 35 déclaré à DIRECCTE région Bretagne. Cette formation peut être prises en charge par divers organismes (CONSTRUCTYS, FAFCEA,etc...). Nous pouvons vous aider à monter le dossier de prise en charge.

Je m'inscris au stage « **Mise en œuvre de solutions de protection** » pour **les lundi 25 juin, mardi 26 juin et mercredi 27 juin 2018**

Je joins un chèque de 100 €

Je suis demandeur d'emploi

Nom :

Prénom :

Profession :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

Courriel :